

SOCIAL

La C.F.T.C. va devenir la C.F.D.T.

Vendredi prochain va s'ouvrir le congrès extraordinaire de la C.F.T.C. qui, en adoptant de nouveaux statuts et en supprimant du titre de la centrale toute référence chrétienne, consacrerait la révolution de l'organisation qui deviendra la C.F.D.T. (Confédération Française et Démocratique du Travail). Une large majorité est déjà acquise à la transformation de la C.F.T.C., à sa « déconfessionnalisation ». Aussi ne convient-il pas de sous-estimer l'importance de l'événement qui fera date dans l'histoire du syndicalisme français.

Mais avant de préciser la signification des discussions en cours et d'examiner brièvement les réactions qu'elles suscitent à l'extérieur de la centrale, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil sur l'histoire de la C.F.T.C. et de son évolution (1).

Des origines à la Résistance (1887-1944)

A l'origine de la C.F.T.C., il y a la fondation du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie en 1887, quatre ans avant l'encyclique *Rerum Novarum*. Ce syndicat devait donner à la C.F.T.C. ses secrétaires généraux, parmi lesquels Gaston Tessier, jusqu'à l'élection d'Eugène Descamps en 1961.

Le premier président du Syndicat des Employés, Jules Zirnfeld, le définissait comme une organisation « qui se recrute entre catholiques, mais qui se propose exclusivement pour but la défense de l'intérêt professionnel ». Aussi les encycliques pontificales devaient-elles servir de base à la doctrine originelle de la C.F.T.C., alors que, dès avant 1914, Marc Sangnier et les militants du Sillon se déclaraient hostiles à un syndicalisme confessionnel.

En fait, ce n'est qu'en 1920 que se constitua la C.F.T.C., à partir d'un « Comité Confédéral du Travail Chrétien ». C'était aussi l'époque où se forma la Fédération des Cheminots qui, fait significatif, connut sa première crise en 1922 à la suite d'une action commune avec la C.G.T. et la C.G.T.U.

Mais il est évident que les militants formés par la J.O.C. (née en 1927) et influencés par les événements de 1936 devaient jouer un rôle important dans l'évolution de la C.F.T.C., dont les positions se rapprochaient peu à peu de celles de la C.G.T., au point qu'un historien récent, J.-D. Reynaud, a pu dire : « Partie des formules les plus conciliantes, elle durcit peu à peu sa position jusqu'à côtoyer de très près celle de son ancien adversaire. »



(Photo Kagan)

Eugène Descamps la pression de la minorité confessionnelle s'accroît.

Cette évolution devait se concrétiser par la signature de Gaston Tessier et de deux de ses amis, aux côtés de Léon Jouhaux et des siens, au bas du « Manifeste des Douze » qui, le 15 novembre 1940, s'élevait contre la dissolution par Vichy de la C.G.T. et de la C.F.T.C.

La participation des syndicalistes chrétiens à la Résistance ne pouvait qu'accélérer l'évolution.

L'action de la minorité (1945-1960)

Ce sont précisément deux jeunes leaders issus de la Résistance, Fernand Hennebicq (Gaz-Electricité) et Charles Savouillan (Métaux), qui, avec les universitaires du S.G.E.N., devaient fonder en 1946 les groupes d'études *Reconstruction* dont la revue, les *Cahiers Reconstruction*, ont si puissamment contribué au renouvellement des idées à l'intérieur de la C.F.T.C.

Sans doute les positions de *Reconstruction* — « modeste Bureau d'Etudes, lieu de rencontre avec des experts ou des chercheurs » — ne coïncident pas toujours avec celles de la minorité qui s'est affirmée dès l'époque du tripartisme, mais elles n'ont cessé de l'influencer.

Sous l'impulsion de la minorité rénovatrice, la C.F.T.C. prit ses distances à l'égard de la démocratie chrétienne, au congrès confédéral de

juin 46, en adoptant une résolution sur le non-cumul des mandats politiques et syndicaux, alors que le M.R.P. était au faite de sa puissance.

La déclaration de principe votée au congrès de mai 1947 ne comporte plus de référence aux encycliques mais seulement aux « principes de la morale sociale chrétienne »; par ailleurs, le refus pur et simple de la lutte des classes est devenu dans le même texte le refus du « développement systématique des antagonismes de classes »...

La minorité lutte aussi pour la création de fédérations d'industrie unissant ouvriers et mensuels, mais elle ne peut obtenir que la C.F.T.C. présente à Londres, en décembre 1949, à la fondation de la Confédération Internationale des Syndicats Libres (C.I.S.L.), rallie la nouvelle Internationale, comme le souhaitaient le S.G.E.N. et la Fédération de la Métallurgie.

D'autre part, tout en dénonçant le suivisme des chrétiens-progressistes à l'égard du P.C., la minorité se déclare pour la remise en cause du système capitaliste, pour la transformation de la société, pour un socialisme démocratique. Les Fédérations de la Métallurgie et des Industries chimiques, ainsi que le S.G.E.N., adoptent cette motion.

Le congrès confédéral de juin 1957 est l'occasion de vifs affrontements. « Dans son discours d'ouverture, le président Bouladoux demande : « De quel socialisme s'agit-il ? » Et il évoque Staline, Khrouchtchev et aussi Kadar, Gaitskell, Bevan et la S.F.I.O. Et à la diversité des socialismes, il oppose « la morale sociale chrétienne », provoquant la remarque que de Franco ou de Salazar à Adenauer et bien d'autres, cette morale est invoquée en des sens bien différents » (2).



(Photo « Tribune ».)

20.000 comme lui veulent rester C.F.T.C.

C'est l'époque où les minoritaires votent contre le rapport moral et opposent un projet de résolution à celui du Bureau confédéral. Ils ne participeront à ce dernier qu'à partir de décembre 57 pour collaborer avec les hommes du centre qui, à partir de 1960, lutteront avec eux pour une déconfessionnalisation officielle. Il subsistera toutefois à l'Intérieur de la C.F.T.C. une « aile marchante » dont les positions s'identifient à celle du noyau central de *Reconstruction*.

Rappelons que ce groupe s'est déclaré contre les lois Marie-Barangé, qu'il a soutenu Mendès-France, puis le Front républicain! Dès 1956, il a condamné la politique algérienne de Mollet-Lacoste. Dès 1958, il s'est prononcé contre le régime gaulliste. Quand se forme le Parti Socialiste Unifié, parti de militants qui attire nombre de militants C.F.T.C., elle ne décourage pas ceux-ci de tenter l'expérience (3). Actuellement, le S.G.E.N. et certaines U.D. se retrouvent au Comité national contre la force de frappe.

La bataille de la déconfessionnalisation (1960-1964)

C'est donc en 1960 que les congrès fédéraux de la Métallurgie et des Industries chimiques, constatant que la C.F.T.C. s'était ouverte aux non-chrétiens, ont suggéré d'éliminer de la dénomination confédérale toute « référence confessionnelle ».

C'est le congrès confédéral de juin 1963 qui décide le principe d'un congrès extraordinaire pour 1964, afin de trancher la question après une nouvelle consultation de l'ensemble des organisations C.F.T.C.

Une contre-offensive traditionaliste, qui essaie d'obtenir du congrès l'affirmation du caractère intangible de la Charte constitutive du Mouvement, est repoussée par 67 p. 100 des mandats. Depuis 1961, les éléments traditionalistes devenus minoritaires se sont organisés dans les équipes syndicalistes chrétiennes et plus récemment dans le groupe Rénovation.

La Fédération des Mineurs et l'U.D. du Bas-Rhin sont à la pointe de ce combat d'arrière-garde. C'est ainsi qu'au Comité national d'avril dernier elles ont proposé vainement de réintroduire « la référence chrétienne » dans le projet de révision statutaire. A ce Comité national, les nouveaux textes avaient été adoptés par 78 p. 190 des mandats contre 23 p. 100 et 3 p. 100 d'abstentions.

Toutefois, à la veille du congrès extraordinaire, la pression de la minorité confessionnelle s'accroît. Un récent Conseil confédéral a introduit dans le projet de préambule une référence aux « apports des différentes formes de l'humanisme, dont l'humanisme chrétien », ce qui n'a pas empêché les traditionalistes de s'abstenir sur cet amendement car ils considèrent que la

centrale n'a plus de doctrine cohérente.

A l'inverse, « l'aile marchante » se réclame ouvertement d'un socialisme respectueux de toutes les croyances.

Or, si les mineurs de la C.F.T.C ne comptent pas d'hommes de cette trempe, c'est un métallurgiste, Eugène Descamps, qui préside à la décon-fessionnalisation de la centrale. Cette transforma-tion résulte de l'action de beaucoup d'hommes dynamiques et de valeur qui se sont affirmés à la tête des Fédérations ou des U.D. : parmi eux, Paul Vignaux — le penseur de l'ancienne minorité — Marcel Gonin, Albert Detraz, du Bâtiment, Raymond Marion et Edmond Maire, des Indus-tries chimiques, Gilbert Declercq — auteur du rapport sur la planification démocratique au congrès de 1959 — Robert Mathevet, de l'U.D. de la Loire, Robert Duvivier, de l'U.D. de la région parisienne ; citons aussi parmi les éléments plus traditionalistes, André Jeanson.

Les réactions extérieures

Cependant le processus qui a conduit à la décon-fessionnalisation de la C.F.T.C. est souvent mal connu à l'extérieur ; cette évolution continue à susciter beaucoup de préventions et de méfiance dans les autres organisations syndicales.

C'est ainsi que Pierre Desvalois, secrétaire général du S.N.I., déclarait dans son rapport moral présenté au congrès de juillet dernier : « ...Même si elle change de sigle, la C.F.T.C. restera adhérente à la Confédération internationale des syndicats chrétiens. Quant aux syndicats qui voudraient conserver la référence chrétienne, ils pourront continuer à le faire... On s'arrangera bien aussi pour que toute liberté et toute facilité soient données, au sein de la nouvelle Confédération, à un groupe de réflexion sur les principes de la morale chrétienne.»

Quant à André Bergeron, secrétaire général de la C.G.T.-F.O., c'est moins l'anticléricalisme traditionnel que l'anticommunisme qui inspirait ses craintes exprimées dans *Les Nouvelles du Mouvement syndical libre* de juillet 1964 : « il est difficile de dire quels sont les véritables buts des tenants de la décon-fessionnalisation. Parmi eux, il y a quelques éléments dont nous ne sommes pas convaincus qu'ils n'accepteraient pas, un jour, la cohabitation avec les communistes dans la C.G.T. En tout cas, en appliquant presque en permanence leur tactique d'unité d'action avec la C.G.T, les organisations de la C.F.T.C. créent en France une

dangereuse situation dont les communistes risquent fort, en définitive, d'être les bénéficiaires. Créer un courant unitaire est chose facile. Il est moins aisé de le canaliser. Mais les dirigeants chrétiens ont-ils bien conscience des risques que leur comportement fait courir au syndicalisme libre ? »

C'est un fait que nombre de militants de la C.G.T. et aussi de F.O. ne voient dans l'évolution de la C.F.T.C qu'un moyen habile d'étendre l'influence de la doctrine sociale chrétienne et de concurrencer leur propre organisation. Ne feraient-ils pas mieux de se réjouir que la C.F.T.C. adopte la position laïque du syndicalisme traditionnel qui consiste à regrouper les travailleurs « sans distinction d'opinions politiques ou religieuses » ? N'y a-t-il pas là une étape vers l'unité syndicale ? Ne faut-il pas se féliciter de l'évolution de beaucoup de militants chrétiens vers le socialisme ?

De cela, les éléments les plus lucides des partis traditionnels sont conscients. C'est ainsi que Gilbert Mury écrivait dans les *Cahiers du Communisme* de mai dernier : « ...La pratique a modifié la théorie à tel point que la C.F.T.C. s'est progressivement éloignée du M.R.P. sur la gauche et se trouve aujourd'hui à la recherche d'une expression politique. Ce réformisme chrétien ne manque pas d'agressivité, même si, à l'échelon confédéral, il répugne encore à l'unité d'action avec la C.G.T., unité dans laquelle il est cependant déjà très engagé au niveau des fédérations et, bien entendu, des entreprises. »

Par ailleurs, les dirigeants C.F.T.C. ont participé aux colloques socialistes.

Dans la gauche, ce sont les éléments petit-bourgeois les plus éloignés du mouvement social qui contestent l'évolution de la C.F.T.C.

Pour sa part, le P.S.U., qui compte dans ses rangs des militants de toutes les organisations syndicales et qui combat tous les sectarismes, salue l'événement que constitue le congrès extraordinaire des 6 et 7 novembre et souhaite bonne chance à la C.F.D.T.

Maurice Combes.

(1) Cf. à ce sujet une étude du numéro d'octobre des *Cahiers Reconstruction* intitulée : « Pour comprendre l'évolution de la C.F.T.C. »

(2) *Reconstruction* d'octobre 64.

(3) Idem.